



Prévisions Financières





# Economie créative : Panorama et potentiel



## Table des matières

Ta	ble des matièresble des matières	2
Lis	ste des tableaux	3
Lis	ste des graphiques	3
Syı	nthèse	4
Int	troduction	5
1.	Périmètre de l'économie créative	5
2.	Importance de l'économie créative pour le commerce extérieur	<i>7</i>
<i>3</i> .	Importance des industries créatives	10
4.	Dynamique du salariat dans activités créatives	12
5.	Zoom sur l'activité cinématographique	13
Con	nclusion	16
An	ınexe	17
Bil	bliographie	18

# Liste des tableaux

Tableau 1 : Groupes de produits des économies créatives selon la CNUCED	6
Tableau 2 : Exportation des biens et services créatifs dans le Monde	
Tableau 3 : Caractéristiques des établissements industriels créatifs au Maroc (Valeur en milliers de	
dirhams)	10
Tableau 4 : Evolution du nombre d'entrées et de recettes guichets (2009-2014)	
Tableau 5 : Evolution de la distribution des films en DVD et VCD (2009-2014)	
Tableau 6 : Evolution de la distribution des visas délivrés par type (2009-2014)	
Tableau 7 : Budget investi au Maroc par les productions étrangères (En millions de dirhams) (2010-	
2014)	
2011)	1 .
Liste des graphiques	
Graphe 1 : Périmètre des industries culturelles et créatives (selon David Throsby)	5
Graphe 2 : Structure des exportations mondiales des biens créatifs par groupes de produits en 2012	7
Graphe 3 : Structure des exportations mondiales des services créatifs par groupes en 2012	7
Graphe 4 : Structure des échanges des biens créatifs du Maroc par groupes de produits en 2012	8
Graphe 5 : Structure des échanges des biens créatifs du Maroc par produits en 2012	8
Graphe 6 : Structure des échanges des services créatifs du Maroc par groupes en 2011	8
Graphe 7 : Evolution des redevances et droits de licence du Maroc (millions de dollars US)	
Graphe 8 : Structure des caractéristiques des établissements industriels créatifs du Maroc par groupe	
de produits en 2012	
Graphe 9 : Structure régionales du chiffre d'affaires des établissements industriels créatifs du Maroc	par
groupes de produits en 2012	
Graphe 10 : Evolution du nombre de salariés déclarés pour certaines activités créatives au Maroc (2	2007-
2014)	
Graphe 11 : Structure de la fréquentation et des recettes	
Graphe 12 : Nombre d'autorisations de tournage accordées en 2014 par catégories et nationalités	

### Synthèse

Le Maroc s'est embelli au fil des millénaires d'un patrimoine culturel riche et diversifié nourri d'une créativité dont la fécondité a été continuellement irriguée par la confluence des différentes sensibilités berbères, arabo-andalouses, musulmanes, hébraïques, africaines et euro-méditerranéennes. Au-delà de l'écran normatif qui transcrit le périmètre de l'économie créative, le rôle de cette dernière est unanimement reconnu en termes de croissance durable, d'emploi, d'inclusion sociale et territoriale, d'échanges de biens, de services et de valeurs et de préservation du patrimoine. A titre d'exemple, les industries culturelles et créatives européennes représentent, en 2012, 4,2% du PIB et emploient 3,3% de la population active de l'Union Européenne. A un niveau plus global, les exportations mondiales des biens et services créatifs ont enregistré 537,2 milliards de dollars US (\$) en 2012.

Pour le cas propre du Maroc, les exportations marocaines des biens créatifs ont atteint 250 millions de \$ en 2012 (+5,9% en moyenne annuelle depuis 2003) et sont destinées à l'Europe (87%), à l'Afrique (6%), à l'Amérique (3%) et à l'Asie (3%), contre 788 millions de \$ d'importations (+9,5%), de l'Europe (63%), de l'Afrique (1%), de l'Amérique (2%) et de l'Asie (33%), soit un taux de couverture de 32% contre 48% pour tous les produits nationaux. 88% de ces exportations concernent la création/Design (dont 45% pour la décoration intérieure et 41% pour la mode) contre 57% pour les importations.

Quant aux exportations marocaines des services créatifs, elles ont atteint 198 millions de \$ en 2011 contre 48 millions de \$ d'importations. Ces exportations concernent à hauteur de 81% les services relatifs à la publicité, études de marché et sondage d'opinion et 19% ceux liés aux services personnels, culturels et relatifs aux loisirs (notamment 16% pour les services audio-visuels et connexes) contre respectivement 37%, 63% et 59% pour les importations.

Les exportations marocaines des services liés aux activités créatives ont atteint 378,5 millions de \$ en 2011 (97% pour l'informatique et 3% pour l'information) contre 73,4 millions de \$ d'importations (82% pour l'informatique et 18% pour l'information). Quant aux redevances et droits de licence, elles ont connu une baisse importante depuis 2003 (-25,3% en moyenne annuelle) pour atteindre 1,9 millions de \$ en 2012 en termes d'exportation alors que leur importation s'est consolidée de 7,7% annuellement atteignant 56,2 millions de \$ en 2012.

Les établissements industriels marocains de l'économie créative réalisent 5% du chiffre d'affaires total et emploient 7% de l'emploi permanent total des industries de transformation. 95% de ces établissements sont concentrées dans les régions de Casablanca-Settat (65%), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (12%), Rabat-Salé-Kénitra (9%) et Fès Meknès (9%). Les industries marocaines opérant dans la création/Design représentent 65% du chiffre d'affaires et 67% de l'emploi des industries créatives en 2013.

Le nombre de salariés déclarés à la CNSS s'est consolidé de 10% pour les activités spécialisées, scientifiques et techniques, de 6% pour les arts, spectacles et activités récréatives et de 7% pour l'information et communication entre 2007 et 2014 (contre +5% pour le total des activités). Ainsi, ces trois activités comptent 6,4% de l'ensemble des salariés et 11% de la masse salariale totale déclarée. Cet écart est dû au niveau de rémunération élevé dans ces activités atteignant en 2014 respectivement 228, 231 et 246 dirhams par Homme/jour contre 214 en moyenne toutes activités confondues.

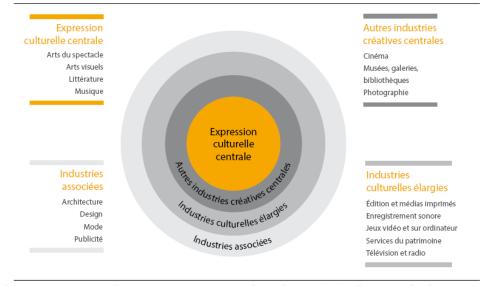
Ainsi, l'économie créative joue-t-elle un rôle important en termes de croissance, d'emploi, d'inclusion territoriale, et d'échanges de biens et de services. Partant de ce constat, la promotion de ce secteur ne pourrait que contribuer au développement durable du Maroc et à perpétuer les valeurs et le patrimoine nationaux dans leur richesse et leur diversité et consolider le capital immatériel du pays.

#### Introduction

Au-delà de l'écran terminologique et normatif¹ qui transcrit le périmètre de l'économie créative, le rôle de cette dernière est unanimement reconnu en termes de croissance durable, d'emploi, d'inclusion sociale et territoriale, d'échanges de biens, de services et de valeurs et de préservation des fondamentaux et du patrimoine de la nation. Partant de ce constat, cette étude s'attèle à décrire ce secteur en mettant à contribution un benchmark international et des données, tant nationales qu'internationales, en vue d'en dessiner les contours et d'en estimer le potentiel à promouvoir pour sauvegarder sa richesse et sa diversité et contribuer au rayonnement culturel du pays et sa contribution au dialogue des civilisations dans un monde qui en a tant besoin de nos jours.

#### 1. Périmètre de l'économie créative

Le périmètre de l'économie créative est perçu différemment selon les organismes (OMPI, UNESCO, CNUCED, ...)<sup>2</sup>. Pour des raisons pragmatiques, il sera question dans cette étude d'adopter la classification qui permettrait de croiser au mieux les différents systèmes d'information pour avoir la juste mesure de cette économie.



Graphe 1 : Périmètre des industries culturelles et créatives (selon David Throsby)

Source: «Rapport sur l'économie créative 2013: Elargir les voies du développement local», Nations Unies/PNUD/UNESCO, 2013.

Il s'agira, en particulier, d'adopter l'approche de la CNUCED qui concorde, à plusieurs égards, avec les approches des autres organismes internationaux en faisant une distinction entre biens et services, d'un côté, et les périmètres directs et connexes aux activités créatives.

<sup>1 «</sup> Rapport sur l'économie créative 2013 : Elargir les voies du développement local », Nations Unies/PNUD/UNESCO, 2013.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir annexe 1 pour certaines classifications.

Tableau 1 : Groupes de produits des économies créatives selon la CNUCED

Code	Libellé
CER001	Total économies créatives
CER002	Artisanat
CER009	Tapis
CER010	Articles pour cérémonies et fêtes
CER011	Autres
CER012	Articles en papiers
CER013	Ouvrages de vannerie
CER014	Articles tissés
CER003	Audio visuels
CER015	Films
CER016	CD, DVD, cassettes
CER004	Création / Design
CER017	Architecture
CER018	Mode
CER019	Verrerie
CER020	Décoration intérieure
CER021	Bijouterie
CER022	Jouets
CER005	Nouveaux médias
CER023	Médias enregistrés
CER024	Jeux vidéo
CER006	Arts de la scène
CER025	Instruments de musique
CER026	Musique imprimée
CER007	Edition / Publication
CER027	Livres
CER028	Journaux
CER029	Autres imprimés
CER008	Arts visuels
CER030	Antiquités
CER031	Peinture
CER032	Photographie
CER033	Sculpture

Source : CNUCED.

#### Les services créatifs concernent :

- Publicité, études de marché et sondage d'opinion
- Services d'architecture, d'ingénierie et techniques
- Recherche-développement
- Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs
  - Services audio-visuels et connexes
  - Autres services personnels, culturels et relatifs aux loisirs

Et ce, en plus des services liés à l'informatique et l'information, et aux redevances et droits de licence.

#### 2. Importance de l'économie créative pour le commerce extérieur

Les exportations mondiales<sup>3</sup> des biens et services créatifs ont atteint 537,2 milliards de dollars US en 2012, en hausse de 8,7% en moyenne annuelle par rapport à 2003. Une baisse a, cependant, été enregistrée sur la période 2008-2012 (-4,6% seulement en moyenne annuelle) à cause de celle importante des exportations mondiales des services créatifs (-27,7% en moyenne annuelle en 2008-2012 +3,2% pour les biens). Ces dernières représentent 32% des exportations mondiales des biens et services créatifs.

Tableau 2 : Exportation des biens et services créatifs dans le Monde

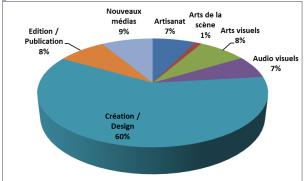
(En millions de dollars US)

	2003	2008	2012	Croissance				Structure	,
				2003-2007	2008-2012	2003-2012	2003-2007	2008-2012	2003-2012
Biens	223795	417285	473791	13,0%	3,2%	8,7%	67%	69%	68%
Services	96987	231946	63419	19,7%	-27,7%	-4,6%	33%	31%	32%
Total	320783	649231	537211	15,1%	-4,6%	5,9%	100%	100%	100%

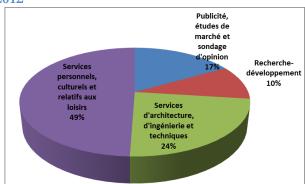
Source: CNUCED.

60% des exportations mondiales des biens créatifs concernent la création/Design (notamment 21% pour la bijouterie, 15% pour la décoration intérieure et 15% pour la mode). Quant, aux exportations des services créatifs, elles se concentrent à hauteur de 49% dans les services personnels, culturels et relatifs aux loisirs.

Graphe 2 : Structure des exportations mondiales des biens créatifs par groupes de produits en 2012



Graphe 3 : Structure des exportations mondiales des services créatifs par groupes en 2012



Source : CNUCED

Les exportations marocaines<sup>4</sup> des biens créatifs ont atteint 250 millions de dollars US en 2012 (en hausse de 5,9% en moyenne annuelle par rapport à 2003), destinées à l'Europe (87%), à l'Afrique (6%), à l'Amérique (3%) et à l'Asie (3%), contre 788 millions de dollars US en termes d'importations (en hausse de 9,5% en moyenne annuelle par rapport à 2003<sup>5</sup>), de l'Europe (63%), de l'Afrique (1%), de l'Amérique (2%) et de l'Asie (33%), soit un taux de couverture de 32% seulement contre 48% pour tous les produits nationaux.

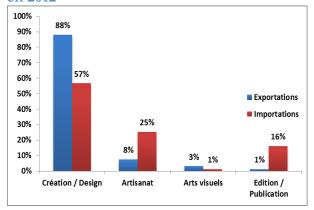
<sup>3</sup> http://unctadstat.unctad.org/wds/ReportFolders/reportFolders.aspx?IF\_ActivePath=P,10

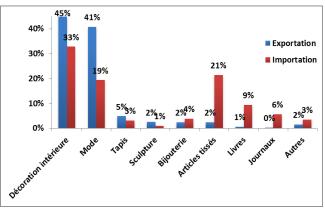
<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Données CNUCED pour 2003-2006 et estimations DEPF sur la base des données de l'OC et de la nomenclature de la CNUCED (voir annexe 2) pour 2007-2011 http://unctadstat.unctad.org/wds/ReportFolders/reportFolders.aspx?IF\_ActivePath=P,10

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> A noter une décélération plus importante des importations (+2,1%) par rapport aux exportations (+5,9%) en 2008-2012.

88% des exportations marocaines<sup>6</sup> des biens créatifs concernent la création/Design (notamment 45% pour la décoration intérieure et 41% pour la mode), destinées à l'Europe (52%), à l'Afrique (32%), à l'Asie (13%) et à l'Amérique (2%), contre 57% pour les importations, de l'Europe (61%), de l'Afrique (1%), de l'Asie (38%) et de l'Amérique (0%).

Graphe 4 : Structure des échanges des biens créatifs du Maroc par groupes de produits créatifs du Maroc par produits en 2012





Source : Estimations DEPF sur la base des données de l'OC et de la nomenclature de la CNUCED

Quant aux exportations marocaines<sup>7</sup> des services créatifs, ils ont atteint 198 millions de dollars US en 2011 contre 48 millions de dollars US en termes d'importations, soit un taux de couverture de 413%. Les exportations marocaines<sup>8</sup> des services créatifs concernent à hauteur de 81% les services relatifs à la publicité, études de marché et sondage d'opinion et 19% ceux liés aux services personnels, culturels et relatifs aux loisirs (notamment 16% pour les services audio-visuels et connexes) contre respectivement 37%, 63% et 59% pour les importations.

Graphe 6 : Structure des échanges des services créatifs du Maroc par groupes en 2011



Source: CNUCED

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Données CNUCED pour 2003-2006 et estimations DEPF sur la base des données de l'OC et de la nomenclature de la CNUCED (voir annexe 2) pour 2007-2011 http://unctadstat.unctad.org/wds/ReportFolders/reportFolders.aspx?IF\_ActivePath=P,10

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> http://unctadstat.unctad.org/wds/ReportFolders/reportFolders.aspx?IF\_ActivePath=P,10

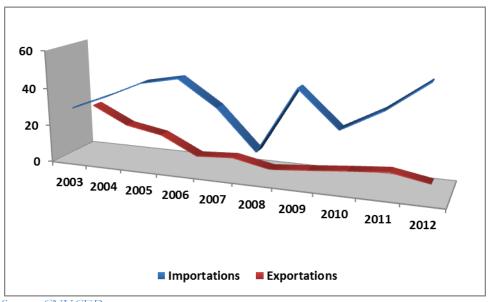
<sup>8</sup> http://unctadstat.unctad.org/wds/ReportFolders/reportFolders.aspx?IF\_ActivePath=P,10

#### Encadré 1 : Etat des lieux de la propriété intellectuelle

- Le nombre de demandes de brevets déposées auprès de l'Office Marocain de la Propriété industrielle et commerciale (OMPIC) a atteint 1096 en 2014 en recul de 2 % par rapport à 2013 et ce, suite à la baisse de 7,5% des dépôts de brevets d'invention d'origine étrangère.
- > 1195 brevets d'invention ont été publiés par l'OMPIC en 2014 en hausse de 26% par rapport à 2013.
- Les dépôts d'origine marocaine ont atteint 353 en 2014 (universités (45%), personnes physiques (30%), entreprises (10%) et centres de recherche (9%)), soit une hausse de 12% relativement à 2013.
- Le nombre de brevets d'origine marocaine publiés a été de 207 en 2014 contre 743 pour les brevets aux non-résidents.
- Le dépôt à l'international des demandes de brevet d'invention d'origine marocaine selon le système PCT (Traité de coopération en matière de brevet d'invention) a atteint 59 demandes au titre de l'année 2014, soit une hausse de 9% par rapport à 2015.

Par ailleurs, les exportations marocaines<sup>9</sup> des services liés aux activités créatives ont atteint 378,5 millions de dollars US en 2011 (97% pour l'informatique et 3% pour l'information) contre 73,4 millions de dollars US en termes d'importations (82% pour l'informatique et 18% pour l'informatique). Quant aux redevances et droits de licence, elles ont connu une baisse intensive depuis 2003 (-25,3% en moyenne annuelle) pour atteindre 1,9 millions de dollars US en 2012 en termes d'exportation alors que leur importation s'est consolidée de 7,7% annuellement pour atteindre 56,2 millions de dollars US en 2012.

Graphe 7 : Evolution des redevances et droits de licence du Maroc (millions de dollars US)



Source: CNUCED

9

<sup>9</sup> http://unctadstat.unctad.org/wds/ReportFolders/reportFolders.aspx?IF\_ActivePath=P,10

#### 3. Importance des industries créatives

Les industries culturelles et créatives représentent en 2012 4,2 % du PIB de l'Europe, avec 535,9 milliards d'euros de revenus, et emploient 7 millions de personnes, soit 3,3 % de la population active de l'Union Européenne étant, ainsi, le 3ème employeur derrière les secteurs de la construction et de la restauration<sup>10</sup>. En France<sup>11</sup>, les industries culturelles et créatives ont généré plus de 83 milliards d'euros de revenus et ont employé 1,3 million de personnes. Ces industries ont, par ailleurs, enregistré une croissance (+1,2%) plus importante que celle du PIB et de l'emploi global sur la période 2011-2013.

Les établissements industriels marocains opérant dans les activités ayant trait à l'économie créative réalisent un chiffre d'affaires de 17,2 milliards de dirhams, soit 5% du chiffre d'affaires totale des industries de transformation. Le chiffre d'affaires des industries créatives s'est consolidé de 4,3% en moyenne annuelle depuis 2000, soit à une cadence inférieure à celle des industries de transformation globalement (+6,4%). Par ailleurs, les industries créatives emploient un effectif permanent de 38953 personnes, soit 7% de l'emploi permanent total des industries de transformation et ce, en baisse moyenne de 1% depuis 2000 contre +1,7% pour les industries de transformation globalement. 55% des établissements industriels marocains opérant dans les activités ayant trait à l'économie créative comptent plus de 10 emplois permanents contre 24% de ceux ayant moins de 5 emplois permanents.

Tableau 3 : Caractéristiques des établissements industriels créatifs au Maroc (Valeur en milliers de dirhams)

		2000		2013			
	Nombre d'Ets.	Chiffre d'affaires	Effectif permanent	Nombre d'Ets.	Chiffre d'affaires	Effectif permanent	
Artisanat	108	1087033	4905	52	521828	2396	
Audio visuels	11	167170	551	6	348142	604	
Création / Design	586	5116437	27994	640	11101090	26145	
Médias enregistrés	1	1360	15	3	70812	150	
Edition / Publication	482	3543994	10769	519	5153121	9658	
Industries créatives	1188	9915994	44234	1220	17194993	38953	

Source : Estimations DEPF sur la base des données de l'enquête industrielle et de la nomenclature de la CNUCED

Les industries marocaines opérant dans les activités liées à la création/Design représentent 65% du chiffre d'affaires et 67% de l'emploi des industries créatives en 2013, soit des gains respectifs de 13 points et 4 points par rapport à 2000 et ce, suite à une croissance soutenue du chiffre d'affaires de 6,1% et une baisse moins importante que les autres activités en termes d'emploi (-0,5%). Quant aux industries marocaines liées à l'édition/publication, elles réalisent 30% du chiffre d'affaires et 25% de l'emploi des industries créatives en 2013, soit une perte de 6 points et un gain de 1 point respectivement par rapport à 2000 et ce, suite à une croissance moins importante du chiffre d'affaires de (+2,9%) et une baisse moins importante que les autres activités en termes d'emploi (-0,8%).

11 « Création sous tension : 2ème Panorama de l'économie de la culture et de la création en France », Ernst & Young, Octobre 2015.

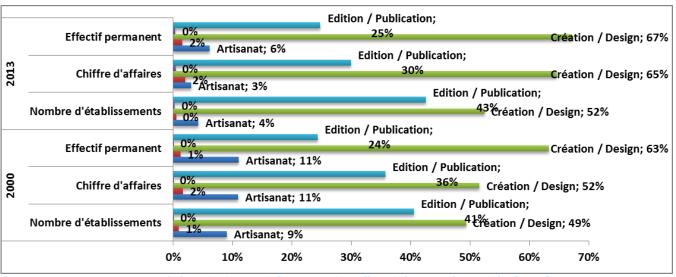
10

<sup>10 «</sup> Les secteurs culturels et créatifs européens, générateurs de croissance », Ernst & Young, Décembre 2014.

#### Encadré 2 : La Stratégie Nationale de Développement de l'Artisanat

Le secteur de l'artisanat emploie 404805 artisans en 2014, soit 3,8% de la population active occupée totale. Par ailleurs, le secteur réalise un chiffre d'affaires de 21,8 milliards de dirhams en 2014 et une valeur ajoutée de 13,1 milliards de dirhams, soit 1,6% du PIB. Ces résultats sont en partie dus à la mise en œuvre de la stratégie « vision 2015 », qui a en outre permis la formation de 30000 lauréats dans les métiers de l'artisanat, l'organisation de 10430 journées de formation continue au profit des artisans et la création de 840 PME. Une nouvelle stratégie est en cours d'élaboration ayant pour objectifs, à l'horizon 2020, la réalisation de 235000 emplois additionnels (contre 63422 entre 2007 et 2014), de 46 milliards de dirhams de chiffre d'affaires additionnel (contre 11,4 entre 2007 et 2014) et le doublement des exportations (16% du chiffre d'affaires en 2014).

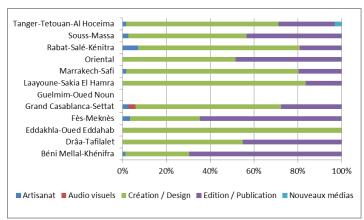
Graphe 8 : Structure des caractéristiques des établissements industriels créatifs du Maroc par groupes de produits en 2012

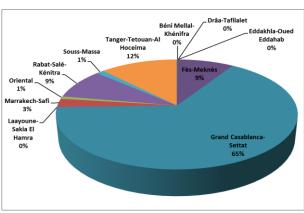


Source : Estimations DEPF sur la base des données de l'enquête industrielle et de la nomenclature de la CNUCED.

95% des établissements industriels marocains opérant dans les activités créatives sont concentrées dans les régions de Casablanca-Settat (65%), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (12%), Rabat-Salé-Kénitra (9%) et Fès Meknès (9%).

Graphe 9 : Structure régionales du chiffre d'affaires des établissements industriels créatifs du Maroc par groupes de produits en 2012





Source : Estimations DEPF sur la base des données de l'enquête industrielle et de la nomenclature de la CNUCED.

#### Encadré 3 : La culture au service du développement des villes : Zoom ville de Rabat

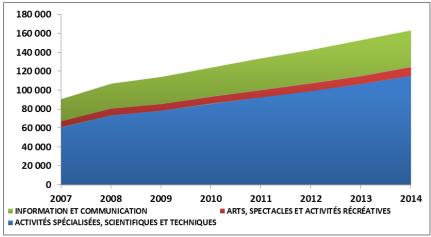
Plusieurs programmes et projets structurants ont été lancés simultanément à la ville de Rabat afin de mettre en avant et de préserver son patrimoine culturel et d'en faire un moyen de développement de la ville. Il s'agit, notamment, de :

- Programme intégré de développement de la ville de Rabat 2014-2018 « Rabat Ville Lumière, Capitale Marocaine de la Culture » d'une enveloppe d'investissement de 9,42 milliards de dirhams lancé en mai 2014 et dont les projets structurants sont :
- Maison des arts et de la culture lancée en mars 2016 pour un investissement de 200 millions de dirhams.
- Bibliothèque des archives nationales du Royaume du Maroc lancée en mars 2016 pour un investissement de 250 millions de dirhams.
- Programme « Wessal Bouregreg » d'une enveloppe de 8,7 milliards de dirhams lancé en mai 2014 dont les projets phares liés au volet culturel seront gérés par la filiale « Bouregreg Cultures » de « l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg » créé en avril 2015. Il s'agit, notamment, de :
- Grand Théâtre de Rabat de 1900 sièges, sur une superficie de 7 ha, d'un investissement de 1,68 milliard de dirhams lancé en octobre 2014.
- Musée national de l'archéologie et des sciences de la Terre d'une superficie de 3,5 ha pour un investissement de 300 millions de dirhams.
- Musée Mohamed VI d'art moderne et contemporain d'un investissement de 200 millions de dirhams inauguré en octobre 2014.

#### 4. Dynamique du salariat dans activités créatives

Le nombre de salariés déclarés à la CNSS s'est consolidé dans trois des activités créatives de 10% pour les activités spécialisées, scientifiques et techniques, de 6% pour les arts, spectacles et activités récréatives et de 7% pour l'information et communication, soit à des niveaux supérieurs à celui du total des activités (+5%) en moyenne annuelle entre 2007 et 2014. Ainsi, ces trois activités comptent respectivement 115163, 9455 et 38325 salariés en 2014, soit un total relatif de 6,4% de l'ensemble des salariés toutes activités confondues consolidant 11% de la masse salariale déclarée. Cet écart est dû au niveau de rémunération élevé dans ces activités atteignant en 2014 respectivement 228, 231 et 246 dirhams par Homme/jour contre 214 en moyenne toutes activités confondues.

Graphe 10 : Evolution du nombre de salariés déclarés pour certaines activités créatives au Maroc (2007-2014)



Source : Estimations DEPF sur la base des données de la CNSS.

#### 5. Zoom sur l'activité cinématographique

La fréquentation des salles a connu une baisse tendancielle (perte de près d'un million d'entrées entre 2009 et 2014) avec toutefois un maintien des recettes autour d'une moyenne de 70 millions de dirhams.

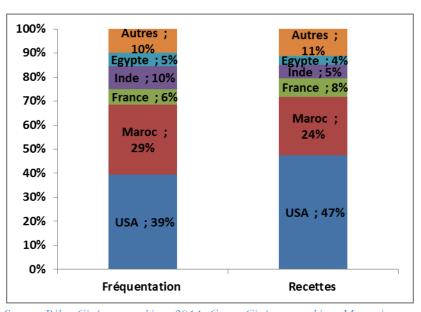
Tableau 4: Evolution du nombre d'entrées et de recettes guichets (2009-2014)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'entrées	2 638 707	2 535 829	2 248 542	2 011 294	1 792 533	1 643 647
Recettes guichet en dirhams	68 323 258	72 504 044	68 051 518	69 172 682	74 850 832	66 726 466

Source: Bilan Cinématographique 2014, Centre Cinématographique Marocain.

La production nationale concentre en 2014 29% des entrées et 24% des recettes pour seulement 16% de films projetés, soit le premier rendement par film (362365 dirhams/film) et ce, pour des prix plus abordables (une moyenne de 34 dirhams par entrée pour la production nationale contre 49 pour celle américaine et 41 pour la moyenne nationale). Ainsi, depuis 2009, la production nationale réalise la deuxième meilleure performance en termes de recettes (mis à part en 2010 en faveur de la production égyptienne).

Graphe 11 : Structure de la fréquentation et des recettes



Source : Bilan Cinématographique 2014, Centre Cinématographique Marocain.

De même, la distribution des films DVD et VCD a connu une baisse importante pour atteindre 854156 unités contre en 2014 contre près de 5 millions d'unités en 2009.

Tableau 5: Evolution de la distribution des films en DVD et VCD (2009-2014)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Films DVD poinçonnés	2 015 500	776 263	163 609	143 385	202 350	132 750
Films VCD poinçonnés	2 960 691	2 449 103	1 664 000	1 128 000	791 658	721 356

Source: Bilan Cinématographique 2014, Centre Cinématographique Marocain.

Quant aux visas délivrés, ils ont connu une hausse importante pour ceux culturels contre un maintien du niveau de ceux cinématographiques et une baisse pour ceux audiovisuels.

Tableau 6 : Evolution de la distribution des visas délivrés par type (2009-2014)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Visas cinématographiques	150	135	194	137	152	137	
Visas audiovisuels	426	3 165	3 173	1 356	441	275	
Visas culturels	1 175	1 439	1 417	1 404	1 621	1 921	
Total	1 751	4 739	4 784	2 897	2 214	2 333	_

Source: Bilan Cinématographique 2014, Centre Cinématographique Marocain.

En outre, la production étrangère a connu une hausse tendancielle marquée en 2014 par un budget investi historique de 1,17 milliards de dirhams (45% pour les longs métrages et 55% pour les séries TV) pour 38 productions. La production américaine concentre 51% du budget total investi en 2014 contre 26% pour celle anglaise et 11% pour celle française, soit une part totale de 87% pour ces trois nationalités. Par ailleurs, les deux premières productions concentrent respectivement 15% (un long métrage) et 13% (une série TV) du budget total investi.

Tableau 7 : Budget investi au Maroc par les productions étrangères (En millions de dirhams) (2010-2014)

	2010	2011	2012	2013	2014
Montant du budget	140	98	313	221	1 166

Source : Bilan Cinématographique 2014, Centre Cinématographique Marocain.

Au-delà des longs métrages et les séries TV, le nombre total d'autorisations de tournage accordées entre 2010 et 2014 tourne autour d'une moyenne annuelle de près de 1400 autorisations réparties à parts égales entre production nationale et étrangère.

Pièce théâtrale Etrangers Marocains Télé Feuilleton Moyen Métrage Sit-Com Sketch Capsule Reportage Film Institutionnel Téléfilm Clip Série Télévisée Long Métrage Emission Télévisée **Documentaire** Variétés Court Métrage

Graphe 12 : Nombre d'autorisations de tournage accordées en 2014 par catégories et nationalités

Source: Bilan Cinématographique 2014, Centre Cinématographique Marocain.

Reportage Spot Publicitaire

Pour accompagner cette activité croissante, le CCM a délivré en moyenne près de 150 cartes professionnelles par an entre 2010 et 2014.

100

#### Encadré 4: Développement du champ médiatique et cinématographique

200

300

400

Plusieurs réformes ont été initiées ou sont en cours pour soutenir le secteur de l'audiovisuel, notamment, les activités ayant trait au service médiatique public, la libéralisation progressive de l'audiovisuel, la structuration de la presse électronique... Il y a lieu de noter les contrat-programmes liant l'Etat à la SNRT, SOREAD-2M (promotion de la production audiovisuelle et cinématographique nationale en 2014 par la diffusion de 21 téléfilms, 8 feuilletons, 4 spectacles vivants, 62 documentaires et 25 longs métrages cinématographiques et la production ou coproduction de 5 feuilletons, 8 téléfilms, 12 documentaires et 3 séries de capsules humoristiques) et la presse écrite. Le soutien du secteur cinématographique national à travers le Centre Cinématographique Marocain s'élève annuellement à environ 110 millions de dirhams (60 millions de dirhams à la production, 7 millions à la numérisation des salles de cinéma et 27,5 millions à l'organisation de festivals et manifestations cinématographiques). Ainsi, 90% du parc de salles est numérisé, près de 20 longs métrages sont produits et 52 festivals et autres manifestations cinématographiques sont soutenus annuellement.

Par ailleurs, et dans le cadre du nouveau modèle du développement des provinces du sud, 15 millions de dirhams supplémentaires sont alloués depuis janvier 2015 à la production de films documentaires relatifs à la culture, l'histoire et l'espace saharo-hassani. La formation et la formation continue sont, également, consolidées à l'Institut supérieur des métiers de l'audiovisuel et du cinéma (ISMAC).

### Conclusion

Le Maroc s'est embelli au fil des millénaires d'un patrimoine culturel riche et diversifié nourri d'une créativité dont la fécondité a été continuellement irriguée par la confluence des différentes sensibilités berbères, arabo-andalouses, musulmanes, hébraïques, africaines et euro-méditerranéennes.

Au-delà de l'écran normatif qui transcrit le périmètre de l'économie créative, le rôle de cette dernière est unanimement reconnu en termes de croissance durable, d'emploi, d'inclusion sociale et territoriale, d'échanges de biens, de services et de valeurs et de préservation du patrimoine.

Mais c'est aussi une source inépuisable pour alimenter son capital immatériel et renforcer le socle inébranlable qui fédère ses citoyens autour de valeurs humaines et culturelles fondées sur une identité plurielle confiante en soi et ouverte à l'autre quelque soient les contingences et les aléas. Ce patrimoine est et devrait à juste titre être préservé, exploité d'une manière durable et enrichissante au service du développement durable du pays.

La consolidation des industries culturelles et créatives (estimé à 4,2 % du PIB et 3,3 % de la population active de l'Union Européenne en 2012) ne pourrait que contribuer efficacement au PIB national et à l'emploi. En effet, les établissements industriels marocains opérant dans les activités ayant trait à l'économie créative réalisent un chiffre d'affaires de 17,2 milliards de dirhams, soit 5% du chiffre d'affaires total des industries de transformation et emploient un effectif permanent de 38953 personnes, soit 7% de l'emploi permanent total des industries de transformation. Ces établissements sont localisés dans les régions de Casablanca-Settat (65%), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (12%), Rabat-Salé-Kénitra (9%) et Fès Meknès (9%).

Ainsi, l'économie créative joue un rôle important en termes de croissance, d'emploi, d'inclusion sociale et territoriale, d'échanges des biens, des services et de valeurs, et de préservation des fondamentaux et du patrimoine de notre pays.

Partant de ce constat, la promotion de ce secteur ne pourrait que contribuer au développement durable du Maroc et à la pérennité des valeurs et du patrimoine nationaux dans leur richesse, leur diversité et leur ouverture au partage et à l'échange.

# Annexe

Annexe 1 : Classification des activités créatives suivant quatre organismes

	Approche WIPO	Approche DCMS	Approche UNESCO	Approche OCDE
	Presse et littérature	Edition	Livres et presse	Livres
	Musique, production - théâtre, opéras	Musique	Arts du spectacle (Musique, Dance, Théâtre, autres arts du spectacle)	Spectacles vivants
Industries Culturelles	Images animées et vidéo	Cinéma et vidéo Et audiovisuel	Audio, audiovisuel et multimédia (film, radio, télévision, vidéo,	Production audiovisuelle
	Radio et télévision		multimédia enregistrement sonore	Enregistrements et disques
				Arts plastiques
				Patrimoine architectural
	Logiciels et bases de données	Jeux vidéo et Logiciels de loisir		Jeux vidéo
	Photographie	Spectacle Vivant (Dance, théâtre, cirques, festivals, divertissement)		
Autres		arvortiosomoni,		
Secteurs de la création	Arts visuels et graphiques	Arts et marché des antiquités	Arts visuels	Instruments de musique
		Artisanat d'art		Artisanat d'art
		Design		Design
		Mode		Mode
	Publicité	Publicité		Publicité
		Architecture	Architecture	Architecture
Activités		Patrimoine culturel	Patrimoine culturel	
économiques liées à la		(musées, sites archéologiques et	(musées, sites archéologiques et	
créativité		autres)	autres)	
			Archives	
			Bibliothèques	
	Logiciels et services	Logiciels et services	Logiciels et services	
	informatiques	informatiques	informatiques	

Source: « Les industries créatives au Maroc », UNESCO, 2009.

### **Bibliographie**

- « Les industries créatives au Maroc », UNESCO, 2009.
- \* « Bilan Cinématographique 2014 », Centre Cinématographique Marocain, 2015.
- \* «Rapport sur l'économie créative 2013 : Elargir les voies du développement local», Nations Unies/PNUD/UNESCO, 2013.
- « Les secteurs culturels et créatifs européens, générateurs de croissance », Ernst & Young, Décembre 2014.
- « Création sous tension : 2ème Panorama de l'économie de la culture et de la création en France », Ernst
   Young, Octobre 2015.
- « Note de présentation du Budget PLF 2016», Octobre 2015.
- « Note de présentation du Budget PLF 2016», Ministère de l'Economie et des Finances, Octobre 2015.
- « Rapport sur les établissements et entreprises publics», Ministère de l'Economie et des Finances, Octobre 2015.
- « Rapport d'activité 2014 de l'OMPIC», Office Marocain de la Propriété industrielle et commerciale (OMPIC), 2015.
- « Les industries créatives en Ile-de-France : un nouveau regard sur la métropole », Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France, mars 2010.
- « Mesure de la contribution économique des industries culturelles : Examen et évaluation des approches méthodologiques actuelles », 2013, Institut de statistique de l'UNESCO.
- « Définition du patrimoine culturel, et ses composantes », Ministère de la Culture du Maroc, octobre 2010.
- \* «Analyse et mise à jour des données disponibles sur le patrimoine culturel marocain », Ministère de la Culture du Maroc, octobre 2010.
- « Diagnostic de l'économie du patrimoine culturel au Maroc : Sa situation présente et les possibilités d'exploitation et de promotion des ressources qu'il recèle », Ministère de la Culture du Maroc, octobre 2010.
- « Les industries créatives et l'économie créative dans les rapports officiels européens », Philippe Bouquillion et Jean-Baptiste Le Corf, Université Paris 8, mai 2010.

#### Direction des Etudes et des Prévisions Financières

Ministère de l'Economie et des Finances

http://www.finances.gov.ma/depf/depf.htm

Boulevard Mohamed V. Quartier Administratif, Entrée D, Rabat-Maroc
Téléphone: (+212) 537.67.74.15/16
Télécopie: (+212) 537.67.75.33
E-mail: depf@depf.finances.gov.ma